

Identification

nom de l'établissement et adresse	Bibliothèque communautaire et interuniversitaire de Clermont-Ferrand 1 boulevard Lafayette - BP 27 63000 Clermont-Ferrand Cedex 1		
nom du directeur	Livia Rapatel	tel	04 73 40 62 00
		courriel	
nom du responsable du dépôt légal imprimeur	Séverine Eitenschcnck	Tel	04 73 40 62 10
		Courriel	severine.eitenschcnck@univ-bpclermont.fr

1	RÉCEPTION
	nombre de documents déposés entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2006

livres et brochures	nombre de titres déposés à la BDLI	nombre de références bibliographiques envoyées à la BnF
Livres et brochures (atlas compris) traités en monographies	1019 (1568 unités physiques déposées)	1391 (à envoyer ; fichier en cours de préparation)
Brochures et imprimés traités en recueils	1046 (2076 unités physiques déposées)	0

documents spécialisés

Estampes, gravures	0	0
Cartes postales, imagerie	229 (374 unités physiques déposées)	0
Affiches illustrées	580 (1118 unités physiques déposées)	0
Cartes et plans	19 (37 unités physiques déposées)	0
Partitions musicales	0	0
Chorégraphies	0	0
	nouveaux titres	titres courants
périodiques <small>*fascicules = unités physiques</small>	224****	1244***
		nombre de fascicules* déposés à la BDLI
		19232**

* fascicules = unités physiques

** ce chiffre inclut les 12 éditions du quotidien La Montagne : 9 pour les départements auvergnats, que nous conservons, et 3 hors Auvergne (Corrèze-Tulle, Corrèze-Brive, Creuse) que nous recevons à 1 exemplaire chacune et que nous expédions au Dépôt légal imprimeur de Limoges (convention bipartie Limoges - Clermont-Ferrand du 1^{er} octobre 2001).

remarque : compte tenu de la réforme du 15 juin 2006, le nombre de fascicules déposés a légèrement diminué.

*** Ce chiffre comprend les nouveaux titres, les titres vivants bulletinés et non bulletinés.

**** **remarque** : le nombre de titres nouveaux a presque doublé par rapport à celui de 2005. Cette augmentation est due à une veille plus étroite et surtout aux nombreuses réclamations et procédures mises en place à l'encontre de certains imprimeurs.

Quel pourcentage représente le dépôt légal par rapport aux entrées de la bibliothèque :
(évaluation sur un an, du 01/01 au 31/12 de l'année précédente)

- livres, brochures traités en monographies **55 %**

A noter : différence énorme par rapport à 2005 justifiée par le changement du mode de calcul sur la base non plus des unités physiques mais des exemplaires traités dans l'année au sein du département patrimoine.

- périodiques **96 %**

- brochures et imprimés traités en recueils **100 %**

- documents spécialisés **66 %**

déposants de votre circonscription

département	nombre de déposants
Allier	68
Cantal	30
Haute-Loire	31
Puy-de-Dôme	146

relations avec les déposants (autres que réclamations)

Informations sur les changements de réglementation.
Entretien téléphonique sur les formalités à remplir
Accueil des déposants et renseignements si besoin

actions menées auprès des imprimeurs qui déposent régulièrement

Informations sur les changements de réglementation.
Entretien téléphonique sur les formalités à remplir
Accueil des déposants et renseignements si besoin

actions menées auprès des imprimeurs qui ne déposent pas (ou peu)

Entretiens téléphoniques, courriers, envoi de la plaquette d'information.
Cette année, nous avons mis en place des **procédures plus sévères** auprès de gros imprimeurs particulièrement récalcitrants : 1 réclamation suivie de 2,3 voire 4 relances (courrier ou téléphone) puis 1 voire 2 lettres recommandées informant des risques encourus pour le non respect des obligations légales puis avertissement fait par le vice-procureur de la République (3 convocations par les services de police) ; suivi très pointilleux des envois, etc.

2	TRAITEMENT BIBLIOGRAPHIQUE
	catalogage

Livres, brochures, autres documents imprimés

nombre de notices déchargées ou transférées

	nombre de documents catalogués	De la Bibliographie nationale française	Du catalogue BN-Opale Plus
Livres et brochures (brochures et atlas compris)	2146	0	0
brochures et imprimés traités en en recueil	Documents non catalogués à ce jour mais ils font l'objet d'un inventaire informatisé (excel)		

A noter : augmentation de **876%** (source : statistiques mensuelles d'exemplarisation, localisation PADL) dans le traitement intellectuel des monographies par rapport à 2005. Cette augmentation est due à une des priorités fixées cette année : rattrapage du retard de catalogage des ouvrages.

Documents spécialisés

Estampes, gravures	Documents non catalogués à ce jour mais ils font l'objet d'un inventaire informatisé (excel)
Cartes postales,	
Affiches illustrées	
Cartes et plans	
Partitions musicales	
Chorégraphie	

problèmes rencontrés lors du transfert de notices

Nous ne pouvons pas télécharger les notices du catalogue BN-Opale Plus ni de la Bibliographie nationale française (problème avec le logiciel Absys).

Bulletinage

périodiques

nombre de titres bulletinés	nombre de fascicules bulletinés	nombre de titres nouveaux catalogués
971	4771*	166**

* Ce chiffre n'inclut pas : les différentes éditions du quotidien La Montagne, Le Journal du Centre, Le Berry républicain ainsi que les fascicules bulletinés des titres nouveaux catalogués en 2006.

** Nombre de titres traités grâce à la subvention exceptionnelle accordée par la BnF pour le traitement d'une partie des périodiques.

Remarque si le logiciel de bulletinage le permet, veuillez indiquer le nombre de titres de périodiques bulletinés et le nombre de fascicules, si le bulletinage est manuel, ne donnez que le nombre de titres bulletinés.

3	TRAITEMENT PHYSIQUE
	mise en valeur

indiquez les actions de mise en valeur du dépôt légal imprimeur menées pendant l'année (expositions, campagnes d'information, formation, bibliographie régionale...)

Le service de documentation régionale diffuse une bibliographie mensuelle courante des publications à thème et/ou auteurs régionaux auprès des principales bibliothèques auvergnates : les documents reçus chaque mois par le dépôt légal contribuent largement à cette veille.

Campagne d'information auprès des imprimeurs suite à la réforme du dépôt légal du mois de juin 2006.

Nouvelle plaquette d'information sur le Dépôt légal imprimeur en Auvergne – version 2007.

conservation

l'ensemble du dépôt légal est-il stocké dans des magasins répondant aux normes de bonne conservation de documents ? oui non

si non, pourcentage, pour l'année, de documents conservés dans de bonnes conditions %

prévision d'amélioration des locaux réservés au dépôt légal pour l'année prochaine

- agrandissement oui non

- meilleures conditions de conservation oui non

4

COMMUNICATION

communication sur place

nombre de consultations de documents du dépôt légal

55 documents (soit 0,5 % des communications du département patrimoine)

5

FONCTIONNEMENT

moyens en personnel

Personnel de la bibliothèque rémunéré sur la subvention au titre de la convention pôle associé

nombre
(équivalent temps-plein)
et niveau de
recrutement

- 1 vacataire Assistante de conservation du patrimoine et des bibliothèques (100%)
- 1 agent du patrimoine (30%) + 1 agent administratif (80%) en charge de tâches exclusivement bibliothéconomiques

tâches effectuées

Réception et traitement du courrier, compostage, inventaire et traitement intellectuel des monographies, équipement des documents, rangement des ouvrages en magasin, bulletinage des périodiques, traitement des brochures, archivage des documents, relations avec les déposants et avec la BnF, accueil et information des déposants, veille éditoriale, secrétariat du DL, participation au service public du département patrimoine

L'attribution d'une subvention exceptionnelle cette année a permis le recrutement d'une personne supplémentaire pendant 2 mois (contrat interrompu et subvention reportée en 2007 pour la suite du travail) :

- niveau de recrutement : vacataire Assistante de conservation du patrimoine et des bibliothèques (100%)
- tâches effectuées : catalogage des titres nouveaux intéressants l'Auvergne reçus au dépôt légal imprimeur en 2005 (totalité des titres) puis traitement d'une partie des titres vivants intéressants l'Auvergne qui n'avaient jusqu'à présent fait l'objet d'aucun traitement.

Voir annexe : « *Le traitement des périodiques reçus au Dépôt légal imprimeur à la BCIU Clermont-Ferrand* »

Personnel de la bibliothèque affecté en complément au traitement du dépôt légal

nombre
(équivalent temps-plein)
et niveau de
recrutement

- 1 adjoint administratif (80% dépôt légal mentionné ci-dessus + 20% dépouillement des périodiques)

Tâches effectuées

Participation aux tâches énumérées ci-dessus, dépouillement de titres de périodiques et catalogage d'articles pour le fonds régional (20%)

moyens informatiques

description

3 postes informatiques avec imprimante + Pack Office, internet, logiciel de catalogage ABSYS version 6.1

6	VEILLE ÉDITORIALE

Comment est-elle effectuée ?

pour les livres

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| - en croisant vos entrées avec le listing envoyé par la BnF | X oui | <input type="checkbox"/> non |
| - suite à des réclamations de lecteurs | X oui | <input type="checkbox"/> non |
| - par la consultation de bibliographies, d'annonces de parutions | X oui | <input type="checkbox"/> non |
| - par la consultation du site http://bibliographienationale.bnf.fr | <input type="checkbox"/> oui | X non |
| - par la consultation de BN-OPALE PLUS | X oui | <input type="checkbox"/> non |
| - autres sources | X oui | <input type="checkbox"/> non |

lesquelles

Veille régionale (presse, revues) effectuée avec le fonds régional

pour les nouveaux titres de périodiques

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| - par la consultation du site http://bibliographienationale.bnf.fr | <input type="checkbox"/> oui | X non |
| - par la consultation de BN-OPALE PLUS | <input type="checkbox"/> oui | X non |
| - par l'intermédiaire de bibliographies | <input type="checkbox"/> oui | X non |
| - autres sources | X oui | <input type="checkbox"/> non |

lesquelles

Veille régionale (presse, revues) effectuée avec le fonds régional

pour les documents spécialisés

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| - par la consultation de bibliographies, d'annonces de parutions | X oui | <input type="checkbox"/> non |
| - suite à des réclamations de lecteurs | <input type="checkbox"/> oui | X non |
| - par la consultation de BN-OPALE PLUS | <input type="checkbox"/> oui | X non |
| - autres sources | X oui | <input type="checkbox"/> non |

lesquelles

Veille régionale (presse, revues) effectuée avec le fonds régional

Pour un titre donné (livres ou autres documents), combien de réclamations faites-vous?

	première réclamation	relances (si possible)	taux de satisfaction après la première réclamation	Taux de satisfaction en fin d'année
les livres	174	70	26% (inclut les documents spécialisés)	45,5% (inclut les document spécialisés)
les titres courants de périodiques *	435		62%	59,3%
les nouveaux titres de périodiques	74		42%	42%
les documents spécialisés	Réclamations comptabilisées avec celles des livres – représentent une très faible part.			

*numéros manquants lors du bulletinage

On constate une **augmentation du nombre des réclamations** due à une veille très pointilleuse et à une collaboration accrue avec le service de documentation régionale. Le repérage des nouveaux titres de périodiques reste toujours aussi problématique même si les réclamations insistantes auprès des imprimeurs négligents ont porté leurs fruits. Des dizaines de titres ont ainsi pu rejoindre nos collections.

Autres difficultés

Ces statistiques reflètent imparfaitement la charge de travail et les difficultés rencontrées dans la gestion du dépôt légal imprimeur

problèmes particuliers

- **retard important dans le signalement** des documents lié aux **ressources en personnel insuffisantes** : aucun traitement intellectuel des divers, retard considérable dans le traitement des périodiques (une partie des objectifs de traitement des périodiques pour 2006 a été réalisé, cependant il reste encore un travail colossal de signalement ; le report sur 2007 de la subvention exceptionnelle attribuée en 2006 permettra dans un premier temps le catalogage des titres vivants intéressants l'Auvergne)

problèmes résolus

- mise en place d'une **collaboration plus efficace** entre le service du Dépôt légal et le service de documentation régionale tant au niveau des monographies que des périodiques,
- rattrapage d'une partie du retard du traitement intellectuel des monographies,
- conditionnement (tri, mise en boîtes, rangement) des affiches non-illustrées entrées au Dépôt légal entre 1970 et 2000 (réalisé par un agent du patrimoine et une auxiliaire d'été : mission d'un mois)
- poursuite de la mise en place d'outils informatiques plus performants pour les inventaires, la gestion et les statistiques des différents types de documents.

besoins en formation

Seule la satisfaction des besoins en personnel pourrait permettre d'envisager le traitement des documents et les formations adéquates comme par exemple le traitement intellectuel des divers.

autres remarques

A noter : les procédures plus sévères engagées contre les gros imprimeurs qui se soustraient à leurs obligations ont permis une augmentation du nombre de titres déposés ; mise en place d'une veille éditoriale de qualité par le service de la documentation régionale en collaboration avec celui du dépôt légal

Note :

Nombre d'exemplaires supplémentaires reçus entre le 1^{er} janvier et la date d'entrée en application de la réduction des dépôts à un exemplaire : **199 exemplaires**

Ce rapport, ainsi que l'état récapitulatif des dépenses annuelles, sont à adresser avant le 28 février 2007 à l'adresse suivante :

Bibliothèque nationale de France
A l'attention de Catherine Vassilieff
DSR/DCP/T1 N7
Quai François-Mauriac
75706 Paris Cedex 13

Date

Signature du chef d'établissement